7 mars 2024 - **Communiqué de presse** - ACRO - CRIIRAD - Global Chance - GSIEN

Mise en service de l'EPR de Flamanville : l'inquiétude gagne !

La mise en service de l'EPR est attendue au premier trimestre 2024, selon les dernières annonces. On peut en douter car, dix-sept ans après le début des travaux, la situation s'avère très confuse. Après les vicissitudes qui ont émaillé le chantier de construction, **les événements des derniers jours interrogent sur les conditions de la mise en service et sur le fonctionnement futur du réacteur**.

Juin 2022 : EDF est confiante, l'EPR de Flamanville va démarrer en 2023[1].

Décembre 2022 : EDF annonce une mise en service[2] *"au premier trimestre 2024 au plus tard"*.

30 janvier 2024 : Bernard Doroszczuk, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), annonce avoir relevé quarante-trois cas de **falsifications, fraudes ou irrégularités** dans l'industrie du nucléaire[3]. Trois de ces affaires font l'objet d'une saisine de la Justice au titre de l'article 40 du Code Pénal. **Un de ces cas semble concerner l'EPR. On évoque des vannes et soupapes, composants très sensibles pour la sûreté du réacteur.**

23 février 2024. Lors de la Commission Locale d'Information (CLI) de Flamanville, les falsifications ont été abordées dès le début de la réunion mais aucune réponse n'a été apportée. **Les présents, notamment les élus, repartent sans savoir si oui ou non des falsifications ont affecté des composants majeurs de l'EPR.**

Puis l'ASN a présenté les résultats de l'***"inspection renforcée"***[4]. La conclusion est sans appel, **il reste encore beaucoup de travail à réaliser d'ici la mise en service** : documents opératoires en cours de mise à jour, une centaine d'alarmes qui clignotent, une centaine d'essais périodiques à réaliser…

Et encore n'est-il pas fait mention des multiples problèmes techniques qui ont émaillé la construction du réacteur, "*sujets désormais clos*" comme l'a souligné le Président de l'ASN, mais loin d'être réglés.

Qu'à cela ne tienne, EDF continue de répéter « chargement du combustible en mars 2024 ».

Le public, les élus, les associations s'interrogent sur les risques que ferait courir une mise en service hâtive de l'EPR et attendent des réponses concernant les falsifications qui ont possiblement affecté la construction : quels sont les composants concernés et la nature de la fraude incriminée ?

Ce réacteur n'est manifestement pas prêt à être mis en service en toute sûreté

L' Article 3 du décret[5] n°2007-534 du 10 avril 2007 autorisant la création de l'EPR de Flamanville, fixait à dix ans le délai pour réaliser le premier chargement en combustible nucléaire du réacteur. Cette échéance a été portée à 13 ans le 25 mars 2017, puis à 17 ans le 28 mars 2020. **La dernière date d'échéance étant proche (10 avril 2024), EDF veut éviter à tout prix un troisième report. Il ne faudrait pas sacrifier la sûreté pour cela**

Il est impératif que les autorités de sûreté fournissent des précisions, en particulier :

- Quand aura lieu la prochaine et dernière consultation du public relative à l'autorisation de mise en service ?
- L'autorisation de mise en service sera-t-elle publiée avant le 10 avril 2024, date limite du délai défini par le décret d'autorisation de création du 10 avril 2007.
- Si cette date n'est pas respectée, quelle procédure sera mise en œuvre ?
- Une autorisation de divergence sera-t-elle délivrée ? Après la divergence toute opération est beaucoup plus complexe et entraine des risques accrus pour les travailleurs notamment pour changer le couvercle de la cuve, mais aussi pour corriger les problèmes liés au plenum inférieur de la cuve.

David BOILLEY, Président de l'ACRO
Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest
https://www.acro.eu.org/

Didier GLATIGNY, Président de la CRIIRAD
Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité
https://www.criirad.org/

Bernard LAPONCHE, Président de Global Chance
https://global-chance.org/

Marc DENIS, Président du GSIEN
Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie Nucléaire
https://gsien.org

Contacts presse :

ACRO : David BOILLEY - 02 31 94 35 34
acro@acro.eu.org

CRIIRAD : Bruno CHAREYRON - 04 75 41 82 50
contact@criirad.org

Global Chance : Michel LABROUSSE - 06 84 62 59 91
contact@global-chance.org

GSIEN : Marc DENIS - 06 76 87 70 94
contact@gazettenucleaire.org

Notes :

1 https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/flamanville/l-epr-de-flamanville-demarrera-en-2023-apres-11-ans-de-retard-2562412.html

2 Par mise en service il faut entendre "*chargement du premier assemblage combustible dans le cœur*".

3 Par falsification, fraude ou irrégularité il faut entendre des cas de personnes ayant déclaré une action sans l'avoir réellement réalisée ou des irrégularités chez les fournisseurs, falsifications de certificats notamment.

4 *qui a eu lieu les jeudi 1er et vendredi 2 février 2024 sur le chantier du réacteur n°3 de Flamanville*".

5 https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000276348